

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE FACULTE PLENIER

21 septembre 2021 – 14h15

Salle Gabriel Marty

COLLEGE	NOM	Prénom	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration		
						A	A partir de
A	ANDRIANTSIMBAZOVINA	Joël	X				
A	BASSANO	Marie	X		X	DIDIER KRAJESKI	16H40
A	EGEA	Pierre		X			
A	GAILLET	Aurore		X			
A	JACQUINOT	Nathalie	X		X	SOLANGE MIRABAIL	15H30
A	KRAJESKI	Didier	X				
A	MANGEMATIN	Céline	X				
A	NICOD	Marc		X			
A	RASS-MASSON	Lukas			X	DIDIER KRAJESKI	14H15
A	TOUZEIL-DIVINA	Mathieu	X				
B	AKEMAKOU NJINGA	Nessan		X			
B	BLIN	Olivier			X	PIERRE JUSTON	14H15
B	CASAMATTA	Nathalie			X	CELINE MANGEMATIN	14H15
B	FABRIES-LECEA	Eugénie			X	CELINE MANGEMATIN	14H15
B	GUIGNARD	Didier		X			
B	GUIGUET-SCHIELE	Quentin			X	SOLANGE MIRABAIL	14H15
B	JEAN	Séverin		X			
B	JUSTON	Pierre		X			
B	MIRABAIL	Solange	X				
B	THOMAT-RAYNAUD	Anne-Laure		X			
BIATSS	BOUAICHE	Yasmine			X	CECILE FROSSARD	14H15
BIATSS	FROSSARD	Cécile	X				
BIATSS	PORCARIO	Stéphanie	X				

COLLEGE Usagers licence	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration		
						A	A partir de
BOUGE TA FAC	VOILQUIN-GUILLOT Jade	Suppléante	X				
	PADILLA Hugo	Titulaire	X				
	GAU Adrien	Titulaire			X	HUGO PADILLA	14H15
UNI	COUZINE-BONNIS-SASSI Coline	Titulaire	X				
UNEF	MAMANE AMADOU Abdoul Majid	Titulaire					
	PRUDENT Axelle	Suppléante					

COLLEGE Usagers master et doctorat	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration		
						A	A partir de
UNI	DEVILLE Pierre	Titulaire	X				
BOUGE TA FAC	MARTIN DI MICHELE Thomas	Titulaire			X	HUGO PADILLA	14H15
COMPROMIS TOULOUSAIN	LAGARRIGUE Clément	Titulaire	X				
UNEF	DAHAN Myriam	Titulaire					
	GRACIA Lucas	Suppléant					

COLLEGE Personnalités Extérieures	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration		
						A	A partir de
Conseil régional Occitanie	PELLEFIGUE Nadia	Titulaire			X	MATHIEU TOUZEIL- DIVINA	14H15
Ecole des Avocats du Sud- Ouest Midi Pyrénées	FAUGERE François	Titulaire			X	JOEL ANDRIANTSIMBAZOVI NA	14H15
Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse	HANQUIEZ Pierre- Marie	Titulaire					
	CAPONY Christophe	Suppléant					

Centre Régional de Formation Professionnelle Notariale	CATHALA Jean	Titulaire				
	VIENNE Boris	Suppléant				
Tribunal Administratif de Toulouse	CARTHE MAZERES Isabelle	Titulaire				
	DAGUERRE DE HUREAUX Alain	Suppléant				
Représentant des magistrats de l'Ordre judiciaire désigné par le Premier Président de la Cour d'Appel et le Procureur Général près cette Cour	BOULARD Jacques RASTOUL Franck					
AIRBUS	GAUDILLE RE Pascal	Titulaire				
	RIBES Emeline	Suppléant e				
Personnalité élue : TRIBUNAL DE COMMERCE	GRANEL Laurent					

INVITES	NOM	Prénom	Fonction
Madame	CITERICI	Hélène	RAF Faculté de Droit et Science Politique
Madame	BENTAIEB	Loubna	Faculté de Droit et Science Politique
Madame	JACQUINOT	Nathalie	Président section 02 - Elue
Monsieur	DELVIT	Philippe	Président section 03
Madame	PORCARIO	Stéphanie	Chef de service Pôle Licence Droit - Elue
Madame	FERREIRA	Daniela	Chef de service Pôle Master Droit
Madame	DELORD	Marie	SG Ecole Européenne de Droit
Monsieur	MARTY	Marcel	Directeur du DSF – SCD
Monsieur	ALOS-MELERO	José	Directeur des Etudes et de la scolarité
Madame	DJIBO	Hairaty	Étudiante M2 Droit et Science Politique
Madame	FABAS-SERLOOTEN	Anne-Laure	UT1 MONTAUBAN

Le conseil débute à 14h15.

Il est donné lecture des procurations.

Monsieur le doyen souhaite la bienvenue aux membres du Conseil de Faculté plénier pour ce premier conseil de l'année universitaire 2021-2022.

1. Adoption du PV du Conseil de Faculté du : 29 juin 2021 2021 et du 03 décembre 2020

En l'absence d'observations, les comptes rendus sont **adoptés, en l'état, à l'unanimité.**

2. Adoption du règlement d'attribution d'une aide à la mise en place d'un programme d'accueil d'un professeur italien, accordée par l'Université Franco-italienne (Laurent Posocco – Marie Delord)

Madame Marie Delord explique qu'il s'agit d'une convention sur appel d'offres d'une université franco-italienne (UFI) qui chaque année sélectionne des projets pour faciliter la venue en France de Professeurs invités d'université italienne.

Le projet de Monsieur Laurent Posocco a été sélectionné et un financement d'un montant global de 7500€ a été attribué à l'université Toulouse 1 Capitole pour faire venir le Professeur Motroni Raimondo de l'université de Sassari en Sardaigne. Il va donner des cours dans le double diplôme franco-italien, des cours de soutien et des séminaires dans le Master MADIC.

Ce point est adopté à l'unanimité.

3. ESI : Adoption des MCCs rectificative (Marie Delord)

- **Master 2 LLM International Aviation Law**

Une erreur matérielle a été relevée pour deux cours. Il a été indiqué 20H au lieu de 10H. Les totaux restent corrects sur les MCCs mais pas assez de cours.

- **Diplôme de l'Ecole européenne de droit**

Une modification doit être apportée sur le nombre d'heures TD accordé aux personnes (doctorants et professeurs) qui encadrent les travaux de l'unité 5 afin d'assurer un travail de qualité et ainsi de maintenir le partenariat avec le public de professionnels. Une augmentation de la rétribution est nécessaire pour que chaque groupe soit encadré quotidiennement par des doctorants de premier niveau et des enseignants-chercheurs.

Conseil de faculté Droit et Science Politique du 21/09/2021

- **Diplôme en droit de la santé et des produits de santé (DESAPS)**

Deux changements d'intitulé de cours liés à des changements d'intervenants. « Biobanques en Europe » devient « Recherche médicale en Europe » et « Expertise scientifique et conflit d'intérêt » devient « E-santé : regard de l'expert au niveau de l'Union ».

- **Diplôme d'études en droit de l'Union européenne (DEDUE)**

Un rééquilibrage équitable du nombre d'heures a été apporté entre l'UE 2 « droit européen et matériel » et l'UE 3 « politique de l'Union » soit 40 heures chacune. Par ailleurs, certains intitulés de cours sont modifiés.

- « Le droit européen du numérique » bascule en UE3 et devient « **la politique européenne du numérique** » ; suppression de 2h (sur 6) pour l'Espace européen de liberté et de justice
- « L'Union économique et monétaire » bascule en UE2
- « Les politiques communes » deviennent « **Les politiques de l'Union** »
- « La politique régionale » devient « **La politique de cohésion** »
- « La politique européenne de l'environnement » passe de 4h à **8h** ;
- « Les politiques externes de l'union » passent de 6h à **4h** et sont renommées « **La politique extérieure de l'Union** »

Enfin, un changement du nombre heures entre certains cours a été effectué. Le volume horaire global de ce diplôme reste inchangé (100h).

Ce point est adopté à l'unanimité.

4. Point d'information sur la rentrée universitaire

Monsieur le doyen souhaite apporter aux membres du Conseil de Faculté des points d'informations concernant la rentrée universitaire.

Les universités d'été ont eu lieu avant la rentrée, la semaine du 23 août pour les étudiants primo-entrants (260), les étudiants en mobilité internationale entrante (11) et les étudiants des classes préparatoires CPGE et PASS (30) admis en deuxième année de droit. Le but est que ces étudiants se familiarisent avec l'université au travers d'ateliers pédagogiques ; de la méthodologie ; sur la découverte de l'université et des locaux. La nouveauté de cette année, c'est qu'il y a un espace Moodle qui a été dédié aux étudiants. A l'initiative de Monsieur le doyen, un questionnaire de satisfaction a été distribué aux étudiants afin de prélever les remarques et axes d'améliorations qui peuvent être apportés sur cette semaine d'université d'été. En 2022, Monsieur le doyen projette de faire un atelier de découverte des métiers du droit, de rétablir le buffet et d'améliorer la visibilité de ces universités pour les doctorants lors des recrutements.

Les séances de pré-rentrée ont eu lieu dans la semaine qui précédait le 06 septembre. Des interventions ont été menées auprès de nouveaux étudiants. C'est l'occasion, de donner des conseils généraux. Monsieur le doyen a partagé son sentiment que les étudiants étaient contents

de retrouver leurs professeurs et vice-versa. Que les étudiants étaient contents de se retrouver entre eux et les professeurs de retrouver leurs collègues. Une atmosphère sympathique régnait lors de ces séances de pré-rentrée.

Les cours magistraux et les TD ont repris avec beaucoup de travail pour les scolarités. En particulierité sur la 3^{ème} année dû au redéploiement autour des 5 parcours. Avec la collaboration des membres du Conseil, des responsables pédagogiques et des scolarités, des groupes ont été créés du mieux possible et trouver des solutions en anticipant comment les étudiants se distribueraient cette 3^{ème} année. La difficulté a été d'organiser les TD puisqu'il faut se positionner très tôt pour mobiliser les salles, pour joindre les équipes pédagogiques et ensuite, après les inscriptions administratives et pédagogiques, connaître les effectifs. Avec le redéploiement de la L3, il y a eu des conséquences beaucoup plus lourdes dans la répartition des étudiants dans le TD et notamment une augmentation sensible du nombre de TD dans les libertés fondamentales et une diminution sensible en droit social. Monsieur le doyen explique qu'il était malheureusement inévitable que l'on soit confronté à ce type de difficulté.

Monsieur le doyen soulève la question de la gestion de la scolarité des DU. C'est une difficulté qui n'est pas encore réglée malgré la proposition faite auprès du niveau central de cofinancer un poste qui serait dédié aux DU de la Faculté mais qui n'a pas été accordé pour l'instant.

Une fois que les TD seront lancés, il faudra penser à préparer les examens. En collaboration avec l'équipe des assesseurs et des présidents de section et en lien avec les autres composantes, la discussion va être relancé par la CFVU sur le calendrier universitaire afin d'avoir un peu plus d'air dans l'année universitaire, pour l'année prochaine.

Concernant les examens, selon un consensus général, l'idée est de rétablir des examens en présentiel, soumis bien entendu, à l'évolution des conditions sanitaires.

Une difficulté a été rencontrée lors de l'épreuve écrite à l'examen d'entrée à l'École des avocats. Le calendrier des examens est tombé après la rentrée et les années précédentes, c'est la scolarité générale qui s'occupait de ces questions, mais cette année, il y a eu un manque d'information qui nous échappe encore. Des solutions ont été trouvées en interne en collaboration avec les scolarités, la Faculté de droit et science politique et l'IEJ pour sécuriser ces épreuves.

5. Événements à venir

Dans les événements à venir, la Nuit du Droit est prévue le 4 octobre en partenariat avec le tribunal judiciaire et le Barreau de Toulouse. Cette manifestation, qui avait été lancée par le Président de Conseil constitutionnel, est organisée chaque année, en rapport à la date d'anniversaire de la constitution. Au sein d'UT1, un concours d'éloquence va être organisé.

La même semaine, il y aura la Rentrée Solennelle de la Faculté de droit et science politique, le 07 octobre à 17h00, dans l'amphi Despax. Nous allons récompenser les majors, de la Licence

jusqu'aux docteurs qui ont soutenu leur thèse entre le mois de janvier et le mois de septembre. Sans oublier le prix de l'IFR qui distinguent les meilleures thèses soutenues. Des trophées et des parchemins seront remis aux majors. Le 16 octobre, est prévu la Rentrée Solennelle de l'École Européenne de droit. Monsieur le doyen se rendra, le 17 novembre prochain, à la proclamation des résultats du concours d'agrégation de droit privé.

6. Questions de scolarité

- **Offre de formation ICL**

S'agissant des questions de scolarité, une modification des appellations des masters de l'institut catholique de Lille a été effectuée pour corrélérer avec les masters de notre Faculté puisque leurs diplômes sont portés par la convention établie de longue date. Un groupe de travail va remettre sur la table cette convention pour la réactualiser sur des aspects administratif, financiers et pédagogiques. Elle est reconduite par tacite reconduction depuis des années et il est nécessaire de recalculer certaines choses pour le présent et pour l'avenir.

0 contre, 3 abstentions. Ce point est adopté à la majorité.

- **MMC du DU Contentieux administratif 2021-2022**

Des rectifications ont été apportées dans les modalités de contrôle des connaissances pour le DU contentieux administratif repris par Madame Debaets. Deux problèmes ont été trouvés dans l'arrêté d'examen et des petites incohérences ont été soulevées. Un réajustement identique des heures a été effectué entre le parcours d'avocat et le parcours de magistrat. Puis de la mise en forme a été fait pour être dans le cadre d'un DU. Se pose aujourd'hui, la question de la gestion de la scolarité de ce DU.

Ce point est adopté à l'unanimité.

- **Rectification des mesures transitoires Licence Droit 3^{ème} année**

Madame Stéphanie Porcarrio a évoqué la question complexe des mesures transitoires en L3. Certaines matières ont changé de semestre et posent problème pour les redoublants. Madame le Professeur Marie Bassano rappelle que la conservation des choses validées, ne porte pas sur la matière, mais sur les ECTS acquis. L'application de la règle amène les scolarités à faire du cas par cas pour trouver l'équivalence du nombre d'ECTS que l'étudiant redoublant a obtenu. Le seul principe à appliquer, c'est qu'il faut prendre une décision individuelle pour chacun des étudiants. L'étudiant doit comprendre que lorsqu'il y a un changement de maquette, ils ont droit à la conservation de leur nombre d'ECTS.

- **Point sur les inscriptions en Licence**

Madame Stéphanie Porcarrio donne les chiffres de la répartition des étudiants entre les 5 parcours, en Licence 3. Il y a **526** étudiants qui ont choisi le parcours droit privé carrières judiciaires, **100** étudiants qui ont choisi le droit social, **335** qui ont choisi le droit des affaires, **124** le droit public et **64** le droit international et européen. Nous comptons **1185** étudiants inscrits en L3 pour une capacité d'accueil de 1000. On constate également un dépassement des capacités d'accueil en L2.

- **Point sur les inscriptions en Master**

Monsieur le doyen fait part de quelques points abordés lors de la conférence des doyens. Devant l'afflux considérable des candidatures à l'entrée des Masters devenus sélectifs depuis 2 ans, le MESRI a annoncé la création d'une plateforme nationale pour 2022. Le doyen participe au groupe de travail de la conférence. L'idée également, d'avoir une date commune des publications des résultats au niveau National. Le ministère pousse à ce qu'on augmente les capacités d'accueil des Masters. Sur les recours rectoraux de l'année dernière, 9 étudiants ont été retenus et seulement 1 a été reçu. Et cette année, deux étudiants ont été retenus à la condition que les Responsables Pédagogiques donnent leur accord.

7. Point sur les dossiers en cours

- **La structuration de la Recherche à la Faculté de droit et science politique**

Monsieur le doyen rappelle le contexte : il y a 7 centres de Recherche et un institut fédératif de la Recherche qui doit fêter ses 20 ans l'an prochain. Monsieur le Président de l'IFR, le Professeur Florent Garnier et Monsieur le Directeur de l'IFR, le Professeur Vincent Dussart ont rendu compte au Conseil de Faculté de l'entretien qu'ils ont eu avec le Président au sujet de la structuration de la recherche juridique. Il semblerait que les deux personnels administratifs de l'IFR soient affectés au 1^{er} janvier 2022 dans un nouveau pôle de division d'appui à la Recherche au niveau central. Le Conseil considère que cette question intéresse la Faculté et son Conseil, en tant qu'Unité de Formation et de Recherche. Il convient d'avoir une consultation approfondie des enseignants-chercheurs relevant de nos sept Centres de recherches. Monsieur le doyen insiste sur la nécessité de maintenir une instance de coordination et de valorisation de la recherche. Un texte sera envoyé en ce sens par le doyen au Président.

0 contre 5 abstentions. Ce vote de principe est adopté à la majorité.

8. Questions diverses

- Demande de subvention de 300 € pour l'association des étudiants du M2 Juriste d'affaires international sur l'enveloppe du M2 JAI. Contribution financière pour le pot de la remise des diplômes des Masters.
Le financement est adopté à l'unanimité

- **FCV2A : Modification des MCC**
 - DU Arbitrage : Réduction du volume horaire en présentiel. Ajout d'un cours de 3.5h « l'arbitrage international ». Ajout de 7h de cours Moot Court. Le coefficient du Moot Court passe de 3 à 5.
 - DU Droit pénitentiaire : Des cours organisés en présentiel qui basculent sur un format en ligne. 3.5h sont ajoutés à « pratique du culte en détention ». Réduction de « la lutte contre la radicalisation »
 - MBA Juriste Commande Publique : Les coefficients sont modifiés pour valoriser les épreuves terminales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h44.